



# TECHNICIEN ARMEMENT I DUKU ET SOL



## LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Nationalité française
- Moins de 30 ans à la date de signature du contrat
- Être titulaire d'un baccalauréat
- Réussir les tests de sélection et satisfaire aux normes médicales de la spécialité

## SON RÔLE

- **Exécuter les opérations de mise en œuvre et de maintenance de l'armement et du système de sauvetage des aéronefs** (avions de chasse, de transport, hélicoptères...) en unité aéronautique ou terrestre :
  - Armements et munitions sol (armes légères, missiles et bombes guidées par laser, grenades...).
  - Armements de bord, dispositif de lancement et d'emport (lance-missile...).
  - Munitions et artifices de bord (fusées éclairantes et de signalisation...).
  - Matériels de ciblerie (cibles de tous types, panneaux de tir...), d'essais et d'environnement.
  - Accessoires de sauvetage (siège éjectable, parachutes, gilet de sauvetage...).
- Encadrer à terme, après quelques années d'expérience, les activités d'une équipe.

## LA BONNE VOIE POUR VOUS SI

- Vous accordez une **grande importance à l'esprit d'équipe**.
- Vous appréciez d'avoir des **responsabilités en matière de sécurité** au plus près de notre mission de défense.
- Vous êtes intéressé par la **haute-technicité de l'armement contemporain**.

## LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Du grade d'aviateur à l'entrée en école au grade de caporal-chef au bout de 4 mois, puis au grade de sergent à compter du 13<sup>e</sup> mois de service.
- Possibilité d'évoluer par la suite vers le statut de sous-officier de carrière, voire vers le statut d'officier.

# LA RÉMUNÉRATION

A l'entrée à l'école de Rochefort (aviateur)	<b>1 278 € NET</b>
A l'obtention du grade de sergent (13ème mois de service)	<b>1 369 € NET</b>
A l'obtention du grade de sergent-chef (10 ans de service avec brevet supérieur)	<b>1 573 € NET</b>

Solde au 1er janvier 2018 pour un célibataire.  
Montants non contractuels susceptibles de modifications.

